



Conseil communal de la Ville de Pully  
Le bureau

# Extrait du procès-verbal

## Séance du mercredi 24 mai 2023

sous la Présidence de Madame Jacqueline REIGNER, Présidente

**Préavis N°08-2023 Crédit d'études pour la révision du Plan directeur communal et du Plan général d'affectation de Pully**  
**Crédit demandé CHF 1'160'000.00**

**Le Conseil communal de Pully,**

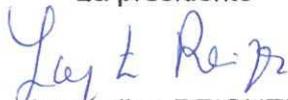
vu le préavis municipal N° 08-2023 du 5 avril 2023,  
vu le rapport de la Commission permanente d'urbanisme,  
vu le préavis de la Commission des finances,  
vu l'amendement de M. Jean-Denis Briod de retirer la conclusion 6. du préavis,

**décide**

1. de considérer ce préavis comme une réponse au postulat de feu Monsieur le Conseiller communal Alexis Bailly et consorts du 3 juin 2020 « Vers une révision du Plan directeur communal (PDCom) » ;
2. de considérer ce préavis comme une réponse au postulat 02 (2021-2026) de Madame la Conseillère communale Anne Schranz et consorts du 6 octobre 2021 « Pour un plan climat à Pully » ;
3. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 1'040'000.00 TTC, destiné à financer la révision du PDCom et du PACom, montant à prélever tout ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
4. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire, aux meilleures conditions du marché ;
5. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales sur 5 ans au maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

  
Jacqueline REIGNER



La secrétaire

  
Francine MEDANA

Pully, le 24 mai 2023